



PRÉFET DE L'AUDE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE préalable, portant sur la demande de permis de construire sollicitée par la société « SFS LABADE – établissement secondaire de Solar Enviro Partners » en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol située sur la commune de SALSIGNE, lieudit « Labade »

◆◆

Le préfet de l'Aude informe les personnes intéressées qu'une enquête publique préalable, portant sur la demande de permis de construire sollicitée par la « SFS LABADE – établissement secondaire de Solar Enviro Partners » en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de SALSIGNE, lieudit « Labade », se déroulera **du 26 juin 2012 au 30 juillet 2012 inclus** à la mairie de SALSIGNE, siège de l'enquête.

Cette enquête sera diligentée par M. Daniel BARIDA, salarié à la chambre d'agriculture de l'Hérault, désigné par Mme le président du tribunal administratif de Montpellier par décision du 25 avril 2012.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre à la mairie de SALSIGNE, aux jours et heures d'ouverture au public (le mardi matin de 9h00 à 12h00 et du lundi au vendredi après-midi de 13h30 à 17h30). Les éventuelles observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête à la mairie de SALSIGNE.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de SALSIGNE les :

- 26 juin 2012 de 9h00 à 12h00 ;
- 5 juillet et 30 juillet 2012 de 14h30 à 17h30.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de SALSIGNE, à la préfecture de l'Aude et à la direction départementale des territoires et de la mer, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront en obtenir copie en adressant leur demande écrite au préfet de l'Aude (direction des collectivités territoriales).

Carcassonne, le **29 MAI 2012**

Pour le préfet et par délégation,
Le conseiller d'administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer,
Directeur des collectivités territoriales,

André SEPTOURS

